Publié le 10 juin 2021

350 millions d’euros supplémentaires pour le Fonds friches, déjà financeur de 441 projets

Le gouvernement a dévoilé la liste des 441 bénéficiaires des 300 millions d’euros du fonds friche. Face au succès de la démarche qui a suscité plus de 1 159 demandes représentant 1,57 milliard d’euros, le gouvernement a décidé de rajouter 350 millions d’euros supplémentaires dans le fonds.

Zone d’Activités Économiques du Parc de Haye, Velaine-en-Haye (54)

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a mobilisé 300 M€ pour le traitement des friches urbaines et industrielles décomposé comme suit :

- 1 M€ pour développer les outils cartographiques permettant d’identifier les friches à faire muter ;
- **40 M€ dans le cadre d’un appel à projet lancé par l’ADEME** portant sur la reconversion

d’anciennes installations minières ou industrielles classées pour la protection de l’environnement ;
- 259 M€ consacrés à la reconversion de tous types de friches pour des projets d’aménagement et de construction dont le bilan est déficitaire et susceptibles de démarrer au plus tard fin 2022, pour participer à **la relance de l’activité économique**.

De nombreuses Epl concernées

Face au nombre de dossiers déposés, **la totalité des 259 M€ initialement prévus pour deux ans a été mobilisée**. Les projets sélectionnés portent sur environ **55 000 hectares de friche**, la création de plus de 4 millions de m^2 de logement et de plus de 2 millions de m^2 de locaux d’activité.

Vous pouvez consulter la liste de l’ensemble des projets bénéficiaires en cliquant sur ce lien. Il en ressort que de nombreuses Epl ont bénéficié de ces fonds pour faire avancer leurs projets.

350 M€ supplémentaires seront mobilisés pour poursuivre le financement des projets de conversion de friches qui contribue à la lutte contre l’étalement urbain. Les modalités de sollicitation de cette nouvelle enveloppe seront détaillées cet été et nous vous en tiendrons naturellement informés.